



SYNDICAT MIXTE LYS AUDOMAROIS

SEANCE DU VENDREDI 28 JANVIER 2022

QUESTION N°5

FINANCES – CREDIT BAIL : LEVEE DE L'OPTION DU TELESCOPIQUE AGRICOLE JCB TM320S, AMORTISSEMENT DE LA MACHINE

RAPPORTEUR : Monsieur WYCKAERT

1) Levée de l'option d'achat :

Par Décision de Bureau, en date du 6 avril 2017, vous avez autorisé le Président à signer un contrat de crédit-bail avec la Société JCB Finances afin de financer la location d'un télescopique agricole JCB TM320S pour l'exploitation de la plateforme de compostage.

Le crédit-bail retenu portait sur une durée de 5 ans à compter de la date de livraison soit le 2 juin 2017. A l'issue de celui-ci, le contrat prévoit que le SMLA dispose du droit d'option suivant, soit :

- Acquérir le bien en contrepartie du versement de l'option d'achat, fixée à 10% de la valeur du prix de l'équipement soit 9 900,00 € H.T. (TVA en sus)
- Ou restituer le matériel.

A ce jour, le crédit-bail arrive à échéance. Le montant total des loyers versés au crédit bailleur, sur la période, s'élèvera à 97 620,00 € H.T. (20 x 4 881,00 € H.T. - TVA en sus.)

Il convient désormais de déterminer l'option prévue au contrat afin de pouvoir acquérir la machine.

Aussi, compte tenu de ce qui précède, les membres du Comité Syndical ont donné leur accord, à l'unanimité des voix, pour :

- Lever l'option d'achat du télescopique agricole JCB TL320S,
- Autoriser le Président à acquérir le bien à l'issue du crédit-bail pour la somme de 9 900,00 € H.T. soit 11 880,00 € T.T.C.

2) Amortissement :

L'engin devenant, propriété du SMLA dès son acquisition, il conviendra de l'intégrer au patrimoine du Syndicat mais aussi de l'amortir. Par délibération n°7 en date du 4 novembre 2021, vous avez fixé la durée d'amortissement des véhicules industriels à 6 ans. L'engin a 5 ans, il est proposé de fixer sa durée d'amortissement à une année et de ne pas réclamer sa dotation totale aux EPCI.

Aussi, compte tenu de ce qui précède, les membres du Comité Syndical ont donné leur accord, à l'unanimité des voix pour :

- Fixer exceptionnellement la durée d'amortissement du télescopique à une année,
- De ne pas réclamer la participation de la dotation aux EPCI.

Rendu(e) exécutoire

Le... 01/02/22

Le Président,

Bertrand PETIT

SYNDICAT MIXTE LYS AUDOMAROIS
177 Rue de Thérouanne
BP 20006
SAINT-OMER CEDEX
59250

POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRESIDENT

Bertrand PETIT

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le

- 1 FEV. 2022

SYNDICAT MIXTE LYS AUDOMAROIS

L'an deux mille vingt-deux, le 28 janvier 2022 à 18H00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte Lys Audomarois s'est réuni dans la salle du conseil de son siège social à Saint-Omer, à la suite des convocations adressées à leur domicile en date du 21 janvier 2022.

ETAIENT INVITES

- Monsieur Bertrand PETIT – Président,
- Mesdames WAROT Sophie et WOZNY Florence, Vice-Présidentes
- Messieurs BEN AMOR Rachid, CAINNE Louis, CORNETTE Christophe, DUPONT Jean-Claude, DUPONT Franck, ROUSSEL Benoît et WYCKAERT Gérard, Vice-Présidents
- Mesdames CANARD Céline Marie, BOIDIN Véronique, SEILLIER Christine et VASSEUR Françoise, Déléguées Titulaires,
- Messieurs AGEORGES Benoît, ALLOUCHERY René, BEE Didier, BOULET Michel, CORDIER André, DECOSTER François, DENIS Laurent, DISSAUX Jean-Claude, DUQUENOY Joël, LEFAIT Jean-Paul, LEROY Christian, MARQUANT Francis, MEQUIGNON Alain, PRUVOST Mathieu, SABLON Frédéric, TELLIER Alain et TILLIER Patrick, Délégués Titulaires

ETAIENT PRESENTS

- Monsieur Bertrand PETIT – Président,
- Mesdames WAROT Sophie et WOZNY Florence, Vice-Présidentes
- Messieurs BEN AMOR Rachid, CAINNE Louis, CORNETTE Christophe, DUPONT Jean-Claude, DUPONT Franck, ROUSSEL Benoît et WYCKAERT Gérard, Vice-Présidents
- Mesdames CANARD Céline Marie, SEILLIER Christine et VASSEUR Françoise, Déléguées Titulaires,
- Messieurs AGEORGES Benoît, ALLOUCHERY René, BEE Didier, BOULET Michel, CORDIER André, DENIS Laurent, DISSAUX Jean-Claude, DUQUENOY Joël, LEFAIT Jean-Paul, LEROY Christian, MARQUANT Francis, MEQUIGNON Alain, PRUVOST Mathieu, TELLIER Alain et TILLIER Patrick, Délégués Titulaires

DELEGUES EXCUSES ET REMPLACES PAR UN MEMBRE SUPPLEANT OU AYANT DONNE POUVOIR A UN AUTRE MEMBRE TITULAIRE

- Mme Véronique BOIDIN, Déléguée Titulaire, a donné pouvoir à Mme Christine SEILLIER, Déléguée Titulaire
- Monsieur Frédéric SABLON, Délégué Titulaire, a donné pouvoir à Mr Alain MEQUIGNON, Délégué Titulaire
- Monsieur François DECOSTER, Délégué Titulaire est remplacé par Mr Olivier BRUNET, Délégué Suppléant

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le

- 1 FEV. 2022